

LISTE DES MEMBRES AYANT REÇU DES BENEFICES DE MALADIE
AU 1er JUIN 1895.

NOM.	RÉSIDENCE.	TEMPS PAYABLE.	MONTANTS PAYÉS.
Zénon Robillard	903 Berri	Du 22 au 29 Mars 1895	\$5. 00.
P. L. Massicotte	Coin Stuart & Fortin	" 24 " 31 " "	5. 00.
do	do	" 31 Mars au 6 Avril "	5. 00.
Rev. L. A. Dequoy	Presbytère St. J. Bte	" 4 Avril au 9 " "	3. 57.
P. L. Massicotte	Coin Stuart & Fortin	" 6 " 13 " "	5. 00.
Rev. L. A. Dequoy	Presbytère St. J. Bte	" 27 Avril au 5 Mai "	5. 00.
Dr. L. C. Bussière	Verchères	" 20 " 27 Avril "	5. 00.
do	do	" 27 " 5 Mai "	5. 00.
do	do	" 5 Mai au 12 " "	5. 00.
Armand Meloche	St. Timothée	" 19 " 20 " "	0. 71.
do	do	" 20 " 27 " "	5. 00.
Dr. L. C. Bussière	Verchères	" 12 Mai au 9 Juin "	15. 00.

LISTE DES BUREAUX DE PERCEPTION.

NOS.	BUREAUX DE PERCEPTION.	PERCEPTEURS.	MÉDECINS.
1	St Jean Baptiste	Dr. J. H. Riopelle	Dr J. H. Riopelle.
2	Verchères	Cyrille Bissonnette	" L. C. Bussière.
3	St Jérôme	J. E. Parent	" F. P. Vanier.
4	St Timothée	Arthur Meloche	" H. Filiatreault.
5	St Eustache	Philius Gauthier	" C. Loiseau.
6	Varenes	J. C. Langlois	" F. Choquet.
7	St Anicet	Stanilas Dupuis	" H. Gauthier.
8	Notre Dame	J. Ed. Constantin	" A. G. A. Ricard.
9	St Rose	Cléophas Normand	" Ferd. Bélanger.
10	St Benoît	Joseph Girouard	" Harry Geron.
11	Lavaltrie	Siméon Martineau	" Siméon Martineau.
12	L'Assomption	Charles Rho	" J. A. Biron.
13	Joliette	Auguste Goulet	" J. C. Bernard.
14	Terrebonne	Arthur Gauvreau	" Ed. Roy.
15	St Paul l'Érmitte	F. O. Lachapelle	" T. A. Archambault.
16	St François de Sales	Salomon Charbonneau	" F. X. Sylvestre.
17	Berthier	Théodore Gervais	" Théodore Gervais.
18	Lachenaie	Camille Archambault	" T. A. Archambault.
19	St Louis de France	G. Lareault	" J. H. Riopelle.
20	Mile-End	J. O. Chartrand	do
21	St Constant	Napoléon Rousseau	" Roch N. Forté.
22	Sorel	L. A. Trempe	" Elie A. Laferrière.
23	Chambly	Auguste Bélanger	" J. S. Taupier.
24	Valleyfield	Henri Lefebvre	" Michel Lefebvre.
25	St Ambroise	Dr J. A. Riberdy	" J. A. Riberdy.

REPRODUCTION.

Nous commençons aujourd'hui la reproduction d'un article paru dans "l'Étoile du Nord" du 2 Mai dernier.

Comme nos lecteurs le verront, l'auteur de cet article fait la comparaison entre la Société de bienfaisance de Joliette et la Société de Protection des Malades, et conclut en faveur de la Société de Bienfaisance de Joliette.

Dans le prochain numéro, nous publierons la fin de cet article ainsi que la réponse faite par M. L. G. Robillard, Secrétaire de notre Société.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur.

Laissez moi vous dire quelques mots de nos sociétés de secours mutuels.

Tout d'abord, je suis très favorable à

ces associations; je les trouve très utiles, et prêchant d'exemple, je me suis affilié à la plupart d'entre elles, et je m'en trouve bien.

Je suis d'avis que toute personne qui en a le moyen devrait faire partie de l'une de ces associations; mais il faut le faire avec circonspection, être prudent dans le choix à faire, en tenant compte de sa position et de ses moyens actuels et probables à l'avenir.

À Joliette, on a eu d'abord la société dite l'Union St-Joseph, qui a fait un bien marqué durant le temps qu'elle a existé; mais des circonstances malheureuses l'ont forcée à se dissoudre.

Il y a aussi la Société de Bienfaisance qui existe depuis 1862 et que l'on peut considérer comme une institution locale.

Nous avons aussi depuis quelques années les Forestiers Catholiques, l'Association Catholique de Secours Mutuels

(C. M. B. A.) l'Alliance Nationale et la Société de Protection des Malades.

Quant à n'appartenir qu'à une seule association de secours, je dis et je maintiens que la plus avantageuse pour l'ouvrier et l'industriel est la Société de Bienfaisance.

Elle a subi l'épreuve; elle a donné des preuves de stabilité et d'utilité incontestables. Trente-trois années de succès attestent sa vitalité et témoignent des avantages nombreux qu'elle a procurés à ses membres et à leurs familles.

POUR LA MALADIE.—Les contributions ne sont que de 50 centins par mois; les secours qu'elle assure sont grands; elle donne à ses membres, durant la maladie, \$3.00 par semaine pendant 26 semaines, soit \$78.00; et si le membre continue à être malade, il reçoit \$1.50 pendant 26 autres semaines, soit \$39.00. Voilà donc \$119.00 pour la première année; et, si la maladie continue, il reçoit à vie, \$52.00 par année.

Je me contenterai aujourd'hui de comparer notre société de bienfaisance avec la Société de Protection des Malades.

Cette dernière société a bien son mérite et offre bien quelques avantages; j'ai beaucoup d'admiration pour elle, mais elle offre moins d'avantages que la Société de Bienfaisance. Voici comment: les contributions sont de 50 centins par mois, et si vous êtes malade, la Société de Protection des Malades ne paiera pas la première semaine de la maladie; ensuite, elle paiera \$5.00 par semaine, mais pendant 15 semaines seulement, soit \$75.00 pour l'année.

(À suivre.)

Typ. A. CHENARD, 74 RUE D'IVERVILLE.



ISAIE MOREAU,
CORDONNIER.
NO. 14, RUE NAPOLEON.

SPECIALITE:

OUVRAGES SUR COMMANDES ET REPARATIONS.

E. A. BEAUCAIRE,
Marchand-Epicier.
902, RUE BERRI.

Toujours en mains les premières qualités de Vins, Liqueurs, Provisions, Beurre, etc., que je vends à des prix modérés.

BAIL & ROBERT,
ENTREPRENEURS.
CHARPENTIERS & MENUISIERS.
ROBERT—2641, RUE NOTRE-DAME.
BAIL—405, RUE SAINT-ANTOINE.
BOUTIQUE: 165½, rue Sanguinet.

HENRI PEPIN & CIE.,
Entrepreneurs-Général.

Specialité: Ouvrages en Bois.
Résidence et place d'affaires:
127½, Rue Rachel.